



# PLAN DIRECTEUR DES CHEMINS POUR PIÉTONS ET DES CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE (PDCHEMINS)

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL  
ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDTE)



Laurent Favre, Conseiller d'Etat (DDTE)

Introduction

**1078 km de liberté,  
de nature et de  
sport**



# Le sentier du lac

- La mesure «Optimisation du Sentier du lac», définie dans le Plan directeur des rives du Lac de Neuchâtel adopté par le CE en 2017, vise à renforcer l'accès aux rives sur 9km complémentaires.
- Ce projet coordonné avec le réseau pédestre dispose de son propre calendrier et financement.
- La prochaine étape consiste en des contacts avec les communes et les propriétaires pour la réalisation (2021-2025).

Optimisation du «Sentier du lac» et passage du marchepied du lac de Neuchâtel

Phases 1 et 2



# La mise en valeur de nos paysages extraordinaires et du patrimoine





# Un partenariat intéressant

## **Le canton :**

- planifie le réseau, le révise et le tient à jour et tient compte du Plan directeur des Chemins dans les procédures (plans d'affectation et permis de construire). Ce document est liant pour toutes les autorités;
- met en œuvre et finance les mesures ;

## **Les communes :**

- assurent l'entretien des chemins et des ouvrages ;
- planifient leur réseau des chemins pour piétons dans le cadre de la révision des plans d'aménagement.

## **NeuchâtelRando**

- réalise le balisage par délégation de compétence (convention), assure la veille du réseau et apporte un soutien à la planification

# Le but: un réseau de qualité

**« Les chemins de randonnée forment un réseau attrayant, sûr, cohérent et de qualité. »**

OFROU et Suisse Rando (2007)



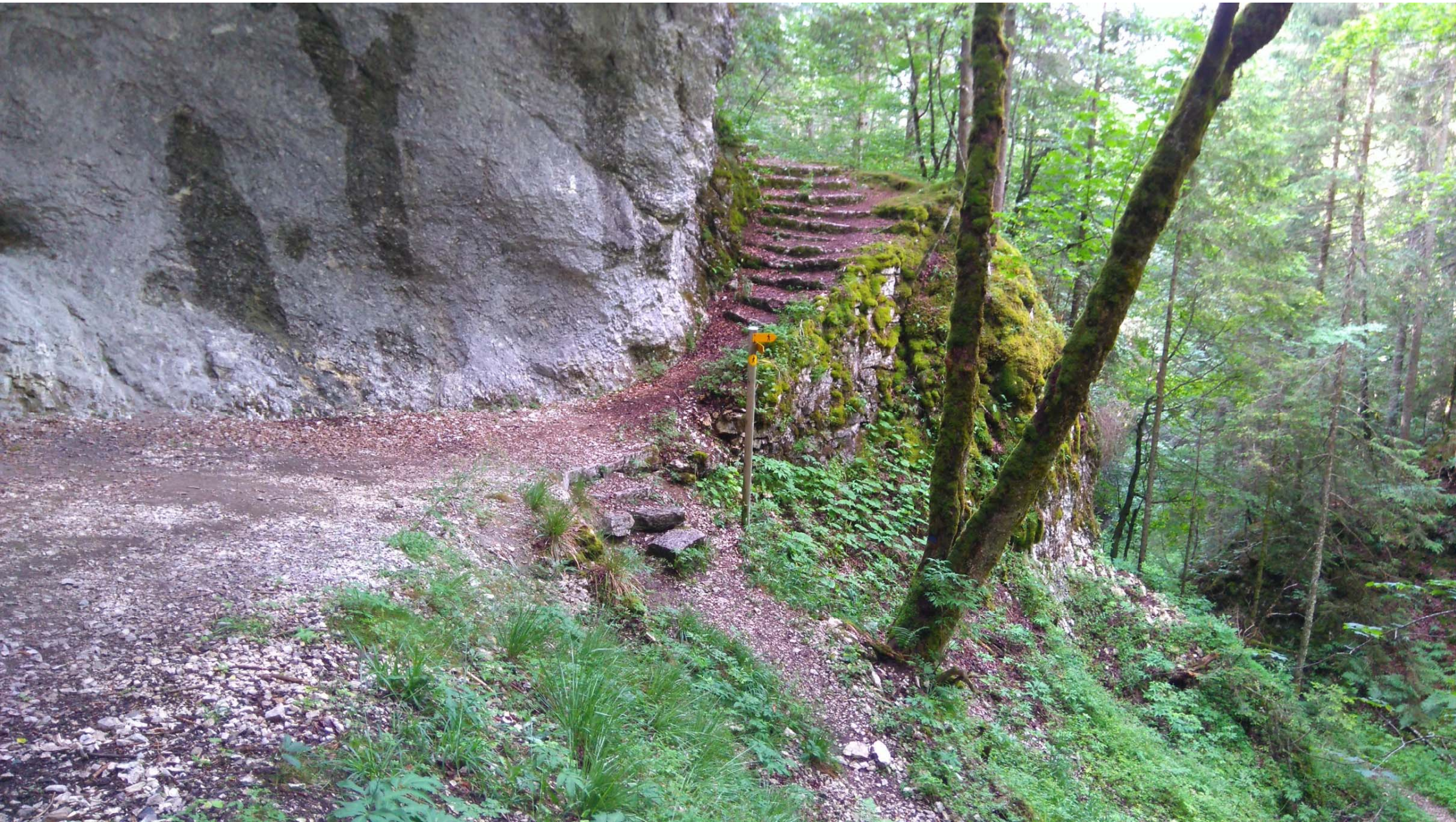


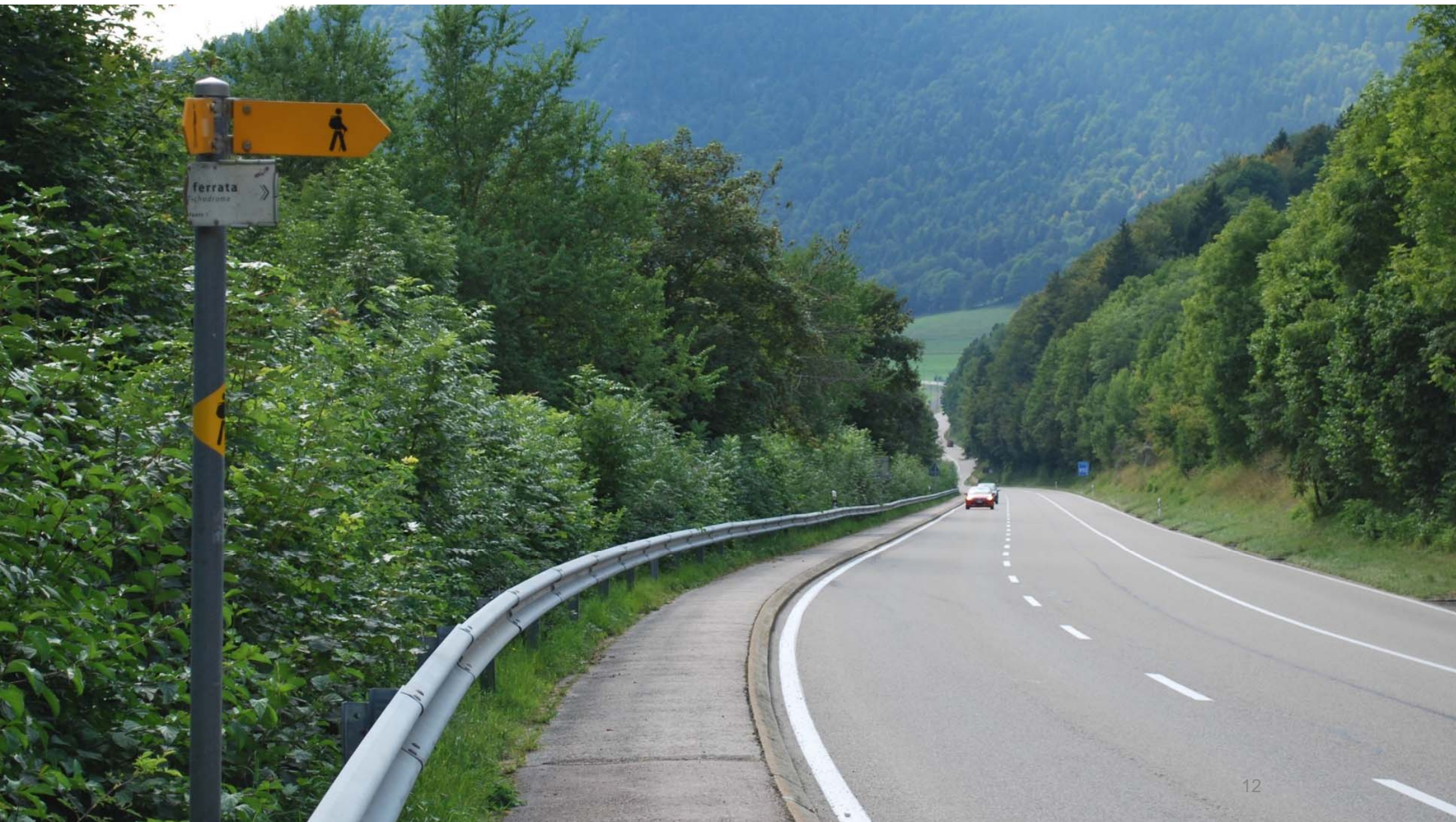
# Pourquoi une révision du PDChemins ?

- **Volonté de gagner en attractivité**
- Le plan directeur des chemins pour piétons et chemins de randonnée pédestre actuel date de 1991
- **Une évolution marquée** dans tous les domaines: augmentation du **trafic motorisé**, développement des **transports publics**, évolution de l'**agriculture** (vaches mères) et des **loisirs** (ex: VTT et VTT électriques, autres)
- Cette révision est inscrite dans le plan directeur cantonal (Fiche R\_33 «Valoriser les réseaux touristiques et de loisirs»)

# Enjeux de la révision du PDChemins

- **Attractivité** (goudronnage, sites touristiques et de services)
- **Sécurité** (trafic, dangers naturels, bétail)
- **Balisage** (chemins pédestres/de montagne)
- **Cohérence** (connectivité, densité, suppression des doublons)
- **Accès par les TP** (trains, tram et bus)
- **Prise en compte des intérêts** (forêt, agriculture, tourisme, loisirs, patrimoine, protection de la nature, trafic routier, ...)
- **Communication** (SuisseMobile, sentiers thématiques)









Sainte-Croix 47km  
 Couvet 7km

Le Sapet  
 La Sapelet  
 Travers  
 Martel 15 min  
 Les Ponts-de-Martel 35 min  
 Combe Vuillier 1 h 20  
 Haut des Joux 55 min  
 Combes Joux 1 h 40  
 Les Ponts-de-Martel 15 min  
 Les Ponts-de-Martel 35 min  
 Grande Joux 1 h 05  
 Le Locle 2 h  
 Le Locle 1 h 35  
 Le Locle 4 h 15

56 Fleurier 40km  
 La Brévine 5km

756

Le Châble 40 min  
 La Roche 1 h 20  
 Les Bayards 3 h 15  
 Les Verrières 4 h 15  
 Roumaillard 15 min  
 Mont de Couvet 45 min  
 Couvet 1 h 20

Le Cervelet Dessus 15 min  
 Combe Vuillier 1 h 45  
 Le Gigot 1 h 45  
 Cerneux-Péquignot 2 h 05



J. Menoz Roumaillard  
 Charbon B & B



Henri Cosandey, Président  
Pierre-Alain Trachsel, membre du comité

Le diagnostic du réseau pédestre



... du ressort du district de Valvignat, 32 hivers. En 25 années, ils disposent à époque comprise pour un grand nombre de hivers sans compter le complément d'épaves 5 hivers partant du district de Valvignat, à Valvignat.

Point de départ, destinations approximatives, destination d'itinéraire	Temps de marche (horaire)
Chasseraud Hôtel - Mairie de Dombresson - Carrière Boque - Le Pâquier - Champ Courbon - Les Planches - Blanche Herbe - La Putière - Mont d'Amis	Aller : 2 h 10 Retour : 2 h 30
Vue des Alpes	Aller : 2 h 10 Retour : non mentionné
Valangin - Combe Perrot - Coffrane - Les Geneveys-sur-Coffrane - La Guislatine - La Vierge Motta - Mont Bache	Aller : 2 h 10 Retour : 2 h 55
VOIR DIAGNOSTIC DU DISTRICT DE NEUCHÂTEL (Valangin - Énges)	Aller : 1 h 55 Retour : 1 h 35
VOIR DIAGNOSTIC DU DISTRICT DE NEUCHÂTEL (Valangin - Chaumont)	Aller : 2 h 00 Retour : 2 h 45
Valangin - Fenis - La Vierge Motta - Sous les Mottes - Les Gratters - Le Pâquier	Aller : 0 h 50 Retour : 0 h 45
VOIR DIAGNOSTIC DU DISTRICT DE BOURG (Valangin - Rochefort)	Aller : 2 h 50 Retour : 2 h 50
Savagnin - La Charrière - Chaumont de Bosset - La Dame	Aller : 2 h 50 Retour : 2 h 50
Villiers - Les Gratters - Genesol - Chuffort - Mairie d'Aarberg - Mairie de l'Île - Chasseraud Hôtel - Chasseraud Hôtel	Aller : 2 h 50 Retour : 2 h 50
Villiers - Les Gratters - La Dame - Lardel - Mairie du Landeret	Aller (non mentionné) Retour : non mentionné
La Pâquier - Clémence - La Dame - Lardel - Mairie du Landeret	Aller : 2 h 00 Retour : 1 h 45
Les Geneveys-sur-Coffrane Gare - Grandes Pradères - Grandes Pradères - Daxide - Le Charbonnière - Les Gratters - Sagne-Eglise	Aller : 1 h 25 Retour : 1 h 00
Cernier Centre - Fontainemelon - Les Hauts-Geneveys - Le Vanel - Les Geneveys-sur-Coffrane Gare	Aller : 1 h 30 Retour : 1 h 30
Les Hauts-Geneveys Gare - Les Colleries - Tête de Raie - Mont Dar - Les Geneveys-sur-Coffrane Gare	Aller : 1 h 45 Retour : 1 h 45
Fontainemelon - La Jonchère - Malvillers - Le Vanel - Les Geneveys-sur-Coffrane Gare	Aller : 1 h 45 Retour : 1 h 50
Fontainemelon - La Jonchère - Dombresson - Villiers	Aller : 1 h 35 Retour : 1 h 30
Coffrane Gare - Chézard - St-Martin - Dombresson - Villiers	Aller : 1 h 35 Retour : 1 h 30
Cernier Centre - Les Vieux Prés - Pertuis	Aller : 1 h 45 Retour : 1 h 45
Grand Chézard - Les Vieux Prés - Les Loges - La Vue-des-Alpes	Aller : 2 h 45 Retour : 2 h 30
Cernier Centre - forêt de Fontainemelon - Les Loges - La Vue-des-Alpes	Aller : 0 h 50 Retour : 1 h 00
Dombresson - Haut du Mont Les Vieux Prés - Blanche Herbe - Pertuis - Combe maury - La Carrière - Les Bugnenets	Aller : 1 h 50 Retour : 1 h 50
Les Geneveys-sur-Coffrane Gare - Le Souverain - Montmolin CFF	Aller : 1 h 50 Retour : 1 h 50



Neuchâtel Rando  
COMMISSION TECHNIQUE  
REV PDC 91 DIAGNOSTIC DES ITINÉRAIRES PEDESTRES

GRILLE D'ÉVALUATION Itinéraire : 626 Le Courcier - Le Courcier - Pic de Suze - Pkt 1016 - T. de Raie

QUESTIONS A SE POSER

Variété du tracé *	Typologie des paysages traversés	Sites remarquables concernés par le tracé
	Paysage naturel Forêts Pâturages Paysage rural Zone d'ancienne localité Zone d'ancienne localité Espace vert en zone urbanisée Rive lacustre Rive de cours d'eau Gorge Crête Sommet	Point de vue Site naturel répertorié Site culturel Voie historique (IVS) Autres (grotte, bloc erratique, étang clairière, allée d'arbres, vieux bâtiment pittoresque, etc)

REponses AU BUREAU, DANS LE TERRAIN PUIS ENCORE AU BUREAU

89  
94  
93  
74  
75  
75-1  
77

1435

1132m  
1046m  
11.17

Sept 4, 5  
3, 83km

# Selon 10 critères de qualité

## 2.1 Attrait



Grande variété du tracé



Chemins pourvus d'un revêtement adéquat



Clarté et convivialité



Liaison avec les transports publics

## 2.3 Stabilité



Coordination avec les autres activités et intérêts ayant des effets sur l'organisation du territoire



Accès public

## 2.2 Sécurité



Concordance entre les catégories de chemin et les conditions réelles



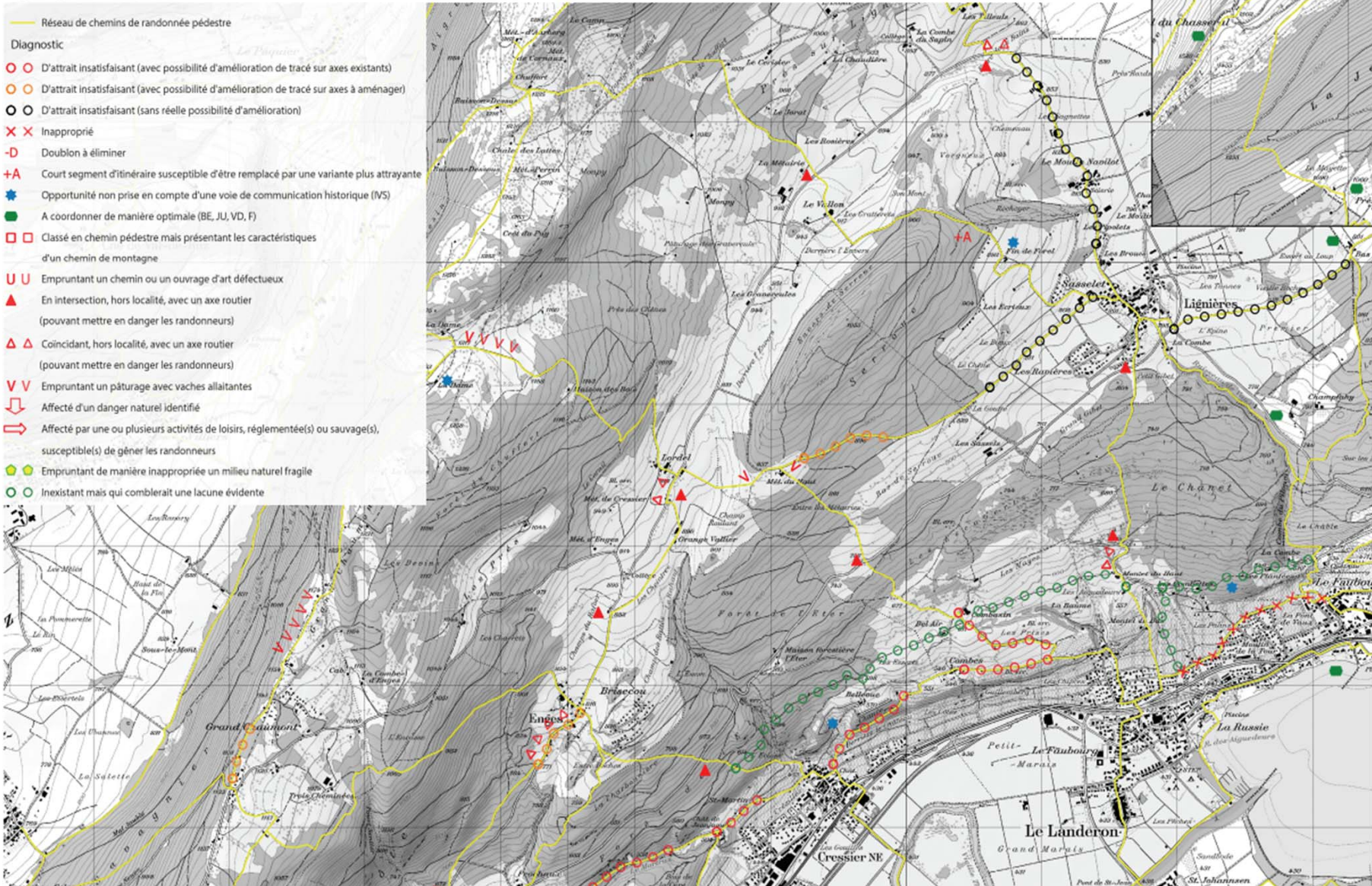
Sécurité par rapport aux véhicules



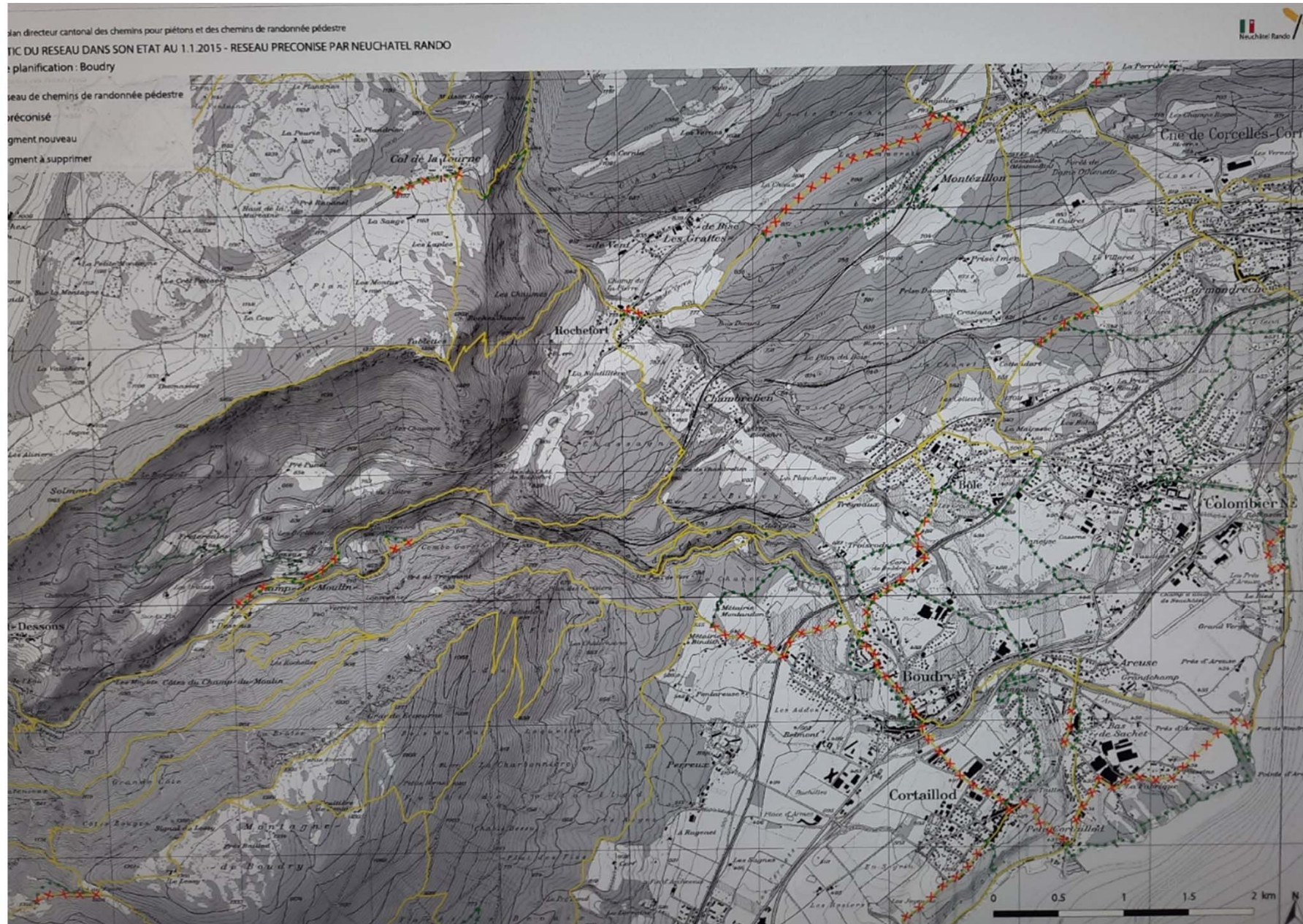
Prévention des conflits liés à l'utilisation avec les animaux de rente



Prise en compte des dangers naturels



# Carte de diagnostic

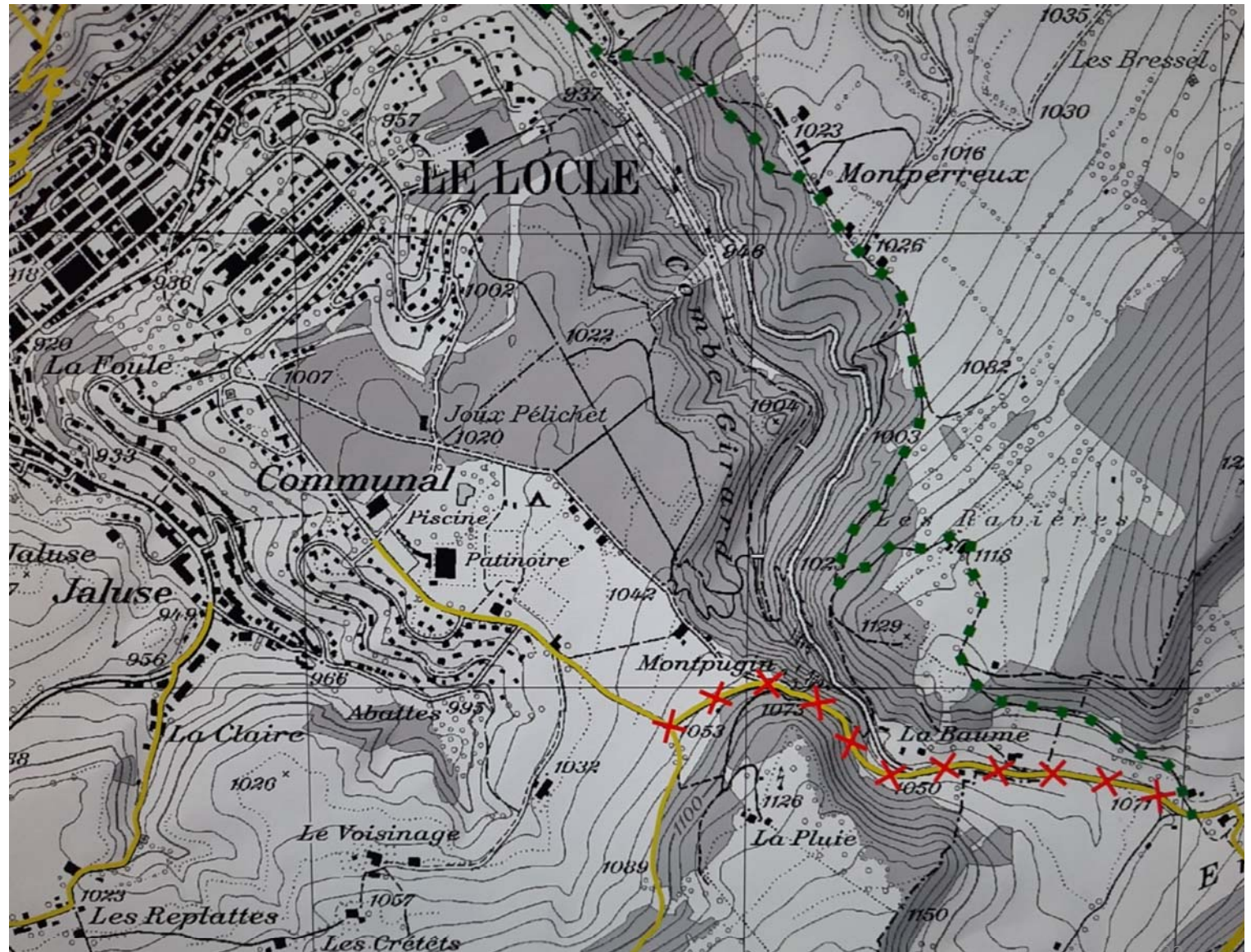


Carte des propositions soumises à la pré-consultation (2017 et 2019)

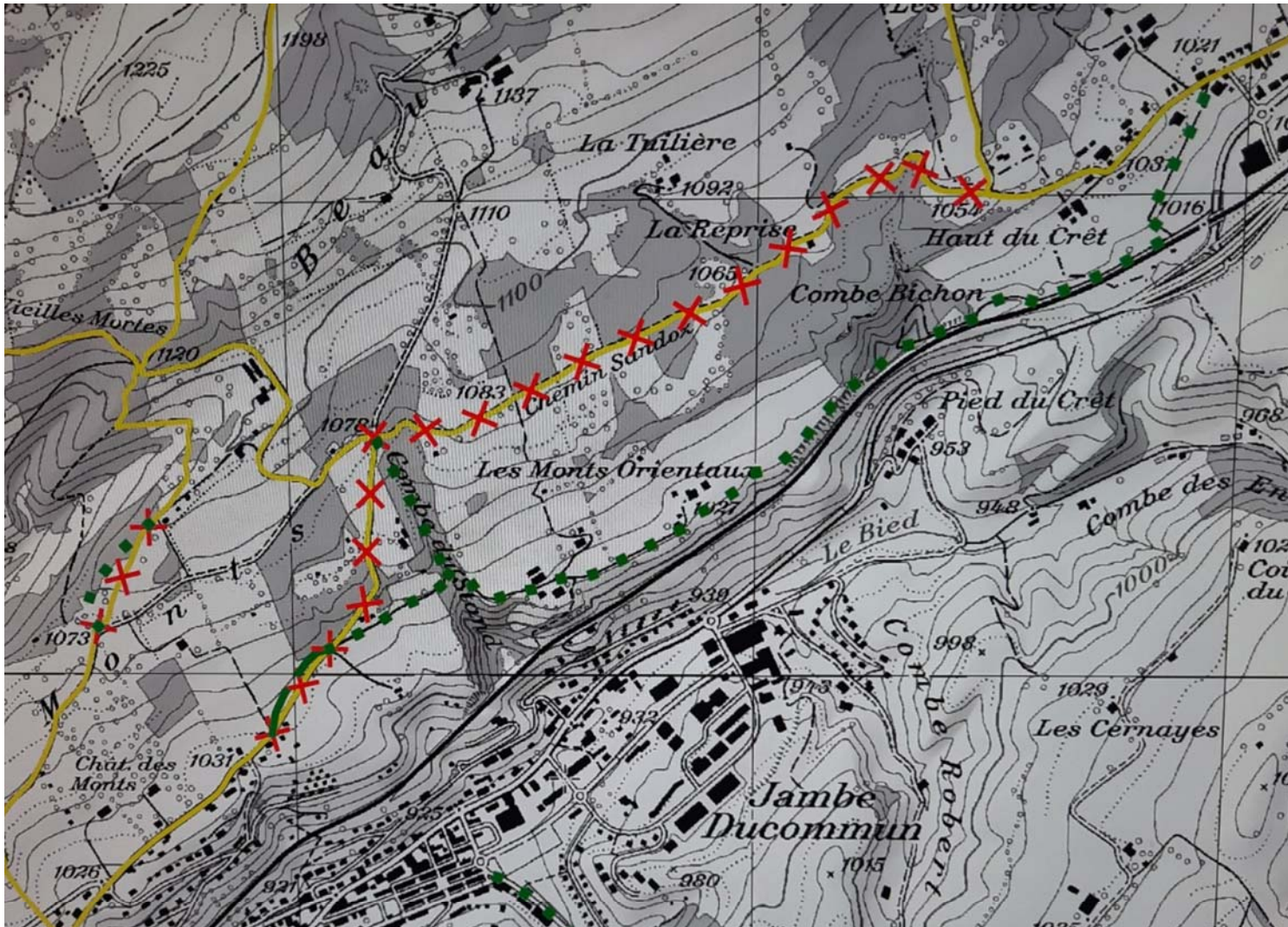


Quelques exemples de problèmes et de solutions

Entre-deux-  
Monts –  
La Baume -  
Montpugin



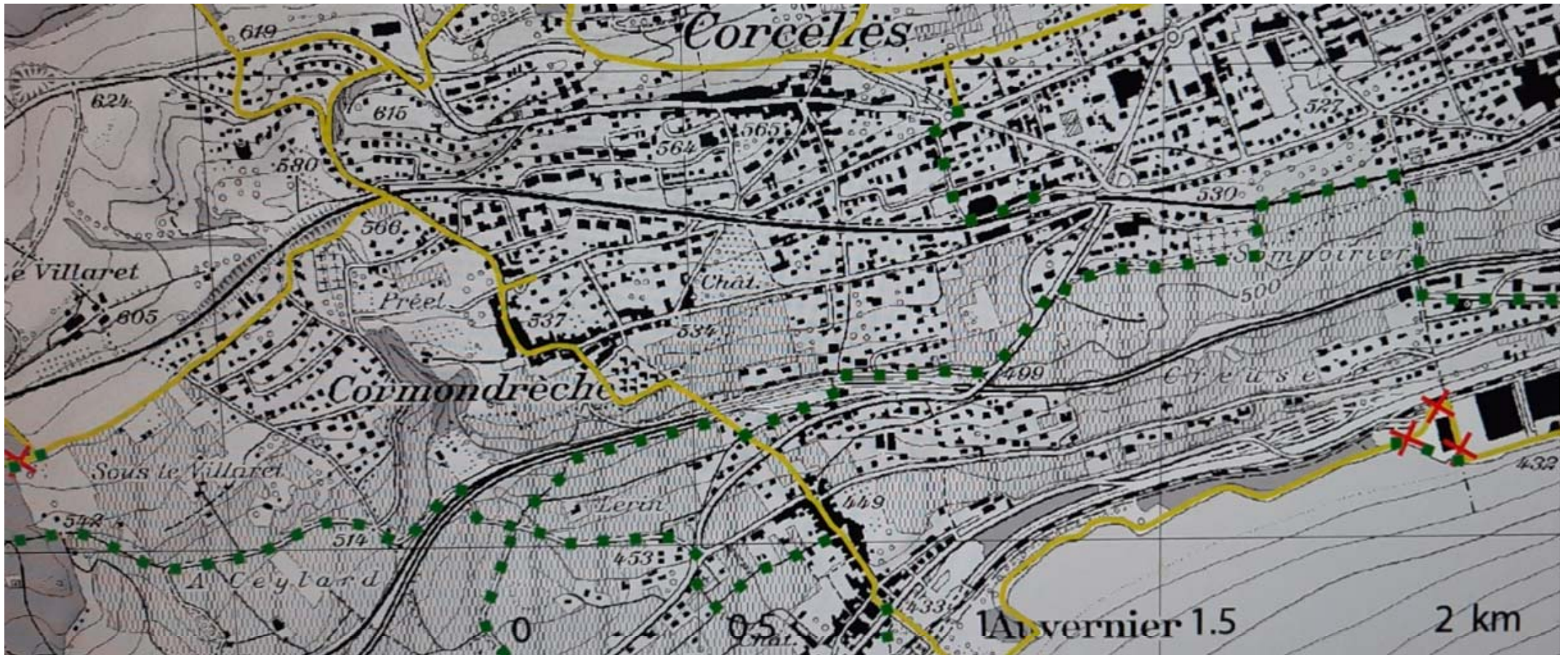




# Chemin Sandoz et Les Monts Orientaux

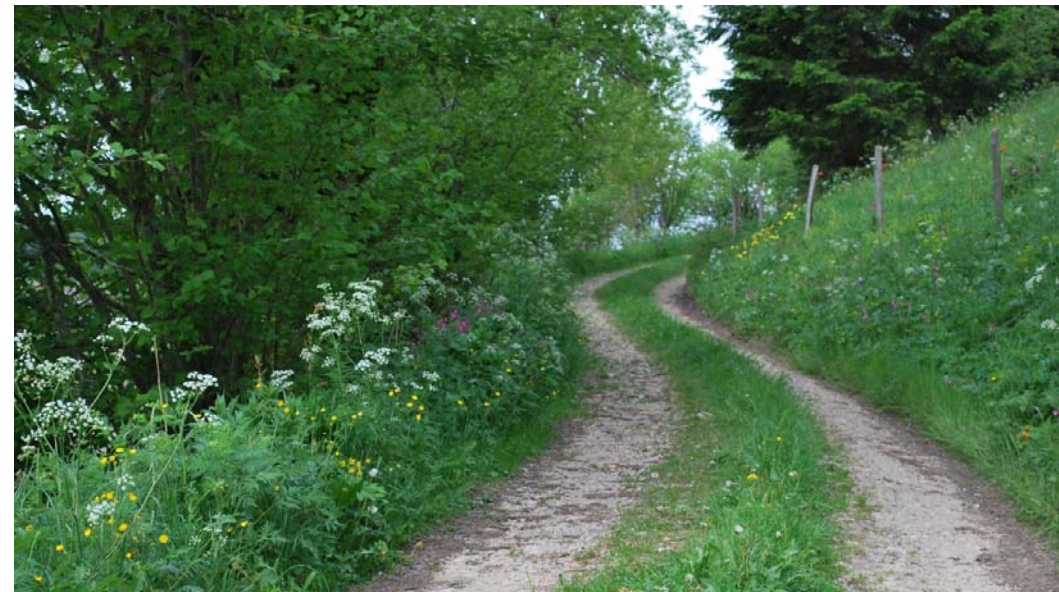


# Mettre en évidence les paysages viticoles

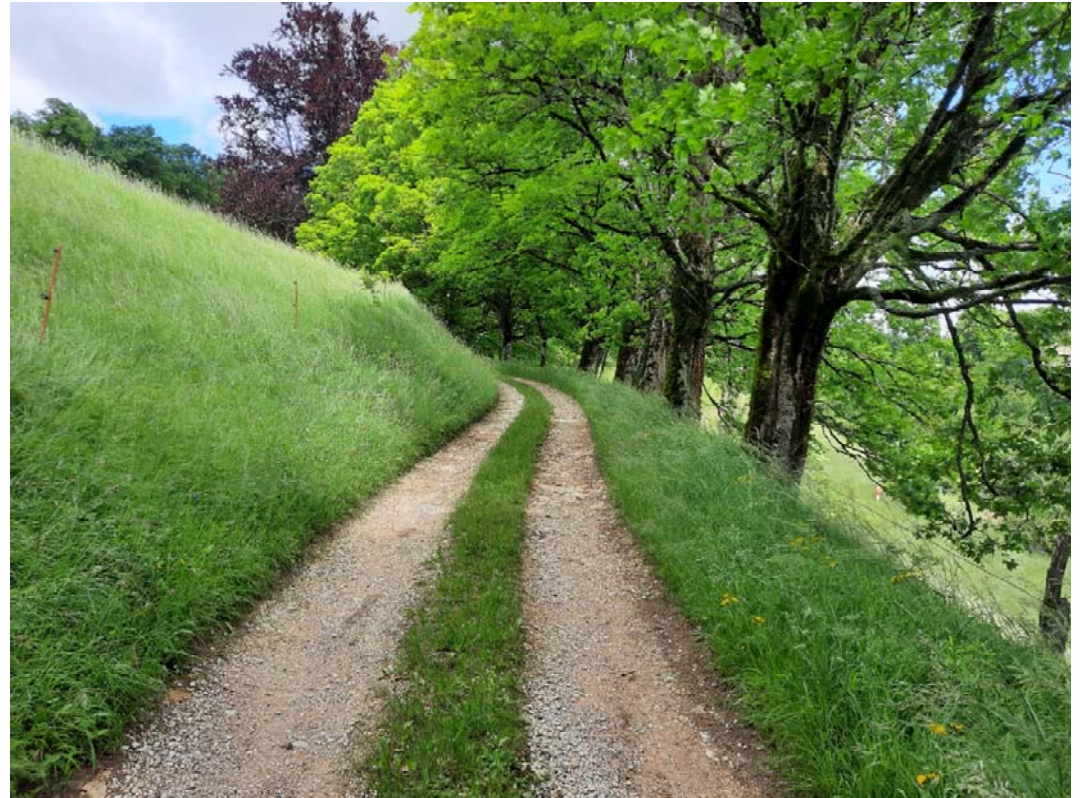




Eviter les situations dangereuses et monotones



Ici un segment en dur sera remplacé par un segment naturel





Le projet prévoit la suppression de tels tronçons

L'idéal:  
le  
sentier





## Le Parcours de l'eau à Boudry

De bonnes connexions



Également avec les cantons voisins



De Montperreux au  
Bec à l'Oiseau

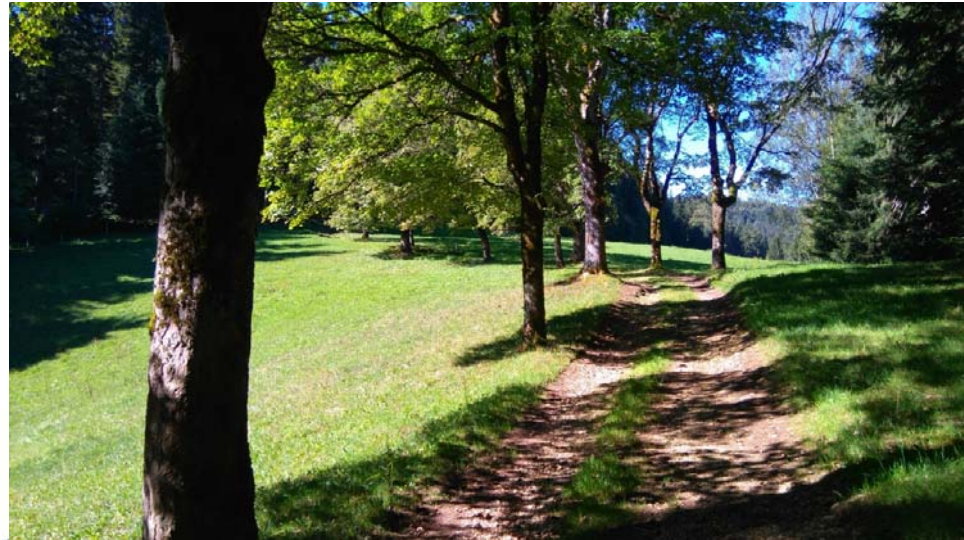


# Comblers les lacunes



Du Sentier des  
Statues au Grand  
Coeurie

# Intégrer des éléments historiques et culturels



Baliser en chemins  
de randonnée de montagne  
lorsque c'est nécessaire



# Traversées de pâturages



## Dominique Robyr Soguel

Responsable de la planification cantonale,  
Cheffe de service adjointe

Le nouveau plan directeur des chemins pour piétons et  
chemins de randonnée pédestre



# Le PDChemins comporte trois parties

## 1. Rapport explicatif (avec annexes)

## 2. Cahier «Fiches de mesures»

- 501 mesures regroupées dans 166 fiches d'objets
- Vue d'ensemble et base pour la mise en œuvre
- Classement par type, urgence, coût, faisabilité et priorité  
Toutes les mesures figurent dans une base de données dédiée.

## 3. Plan d'ensemble (1:50'000)

**Plan directeur sectoriel des chemins  
pour piétons et des chemins de  
randonnée pédestre**

Fiches de mesures



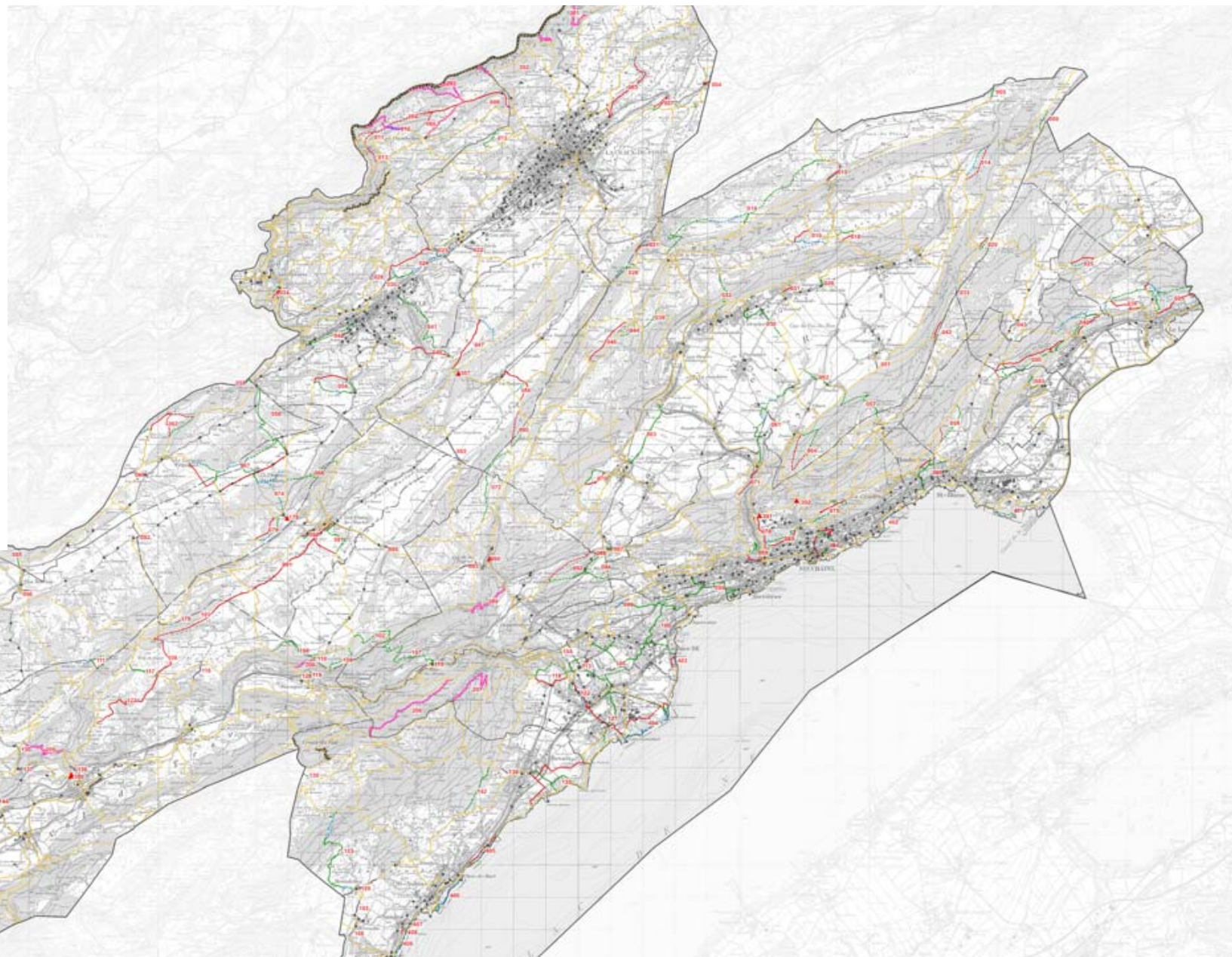
# Plan de synthèse des chemins de randonnée pédestre

Date d'établissement : 10.09.2021    Dimensions : 105 x 75 cm    Echelle : 1 : 50'000



## Légende

Données de base	Mesures
<b>Chemin sur revêtement naturel</b>	
--- Existant	--- Nouveau - Balisage
	--- Nouveau - Construction et balisage
	--- Suppression
<b>Chemin sur revêtement dur</b>	
--- Existant	--- Nouveau - Balisage
	--- Nouveau - Construction et balisage
	--- Suppression
<b>Sécurité des usagers</b>	
▲	Traversée de route dangereuse à sécuriser
■	Passage en catégorie de chemin de randonnée de montagne
<b>Informations Indicatives</b>	
●	Arrêt transport public
- - -	Limite communale
□	Périmètre de l'optimisation du sentier du lac (Plan directeur des rives du lac de Neuchâtel)
001	Numéro d'identification de la mesure

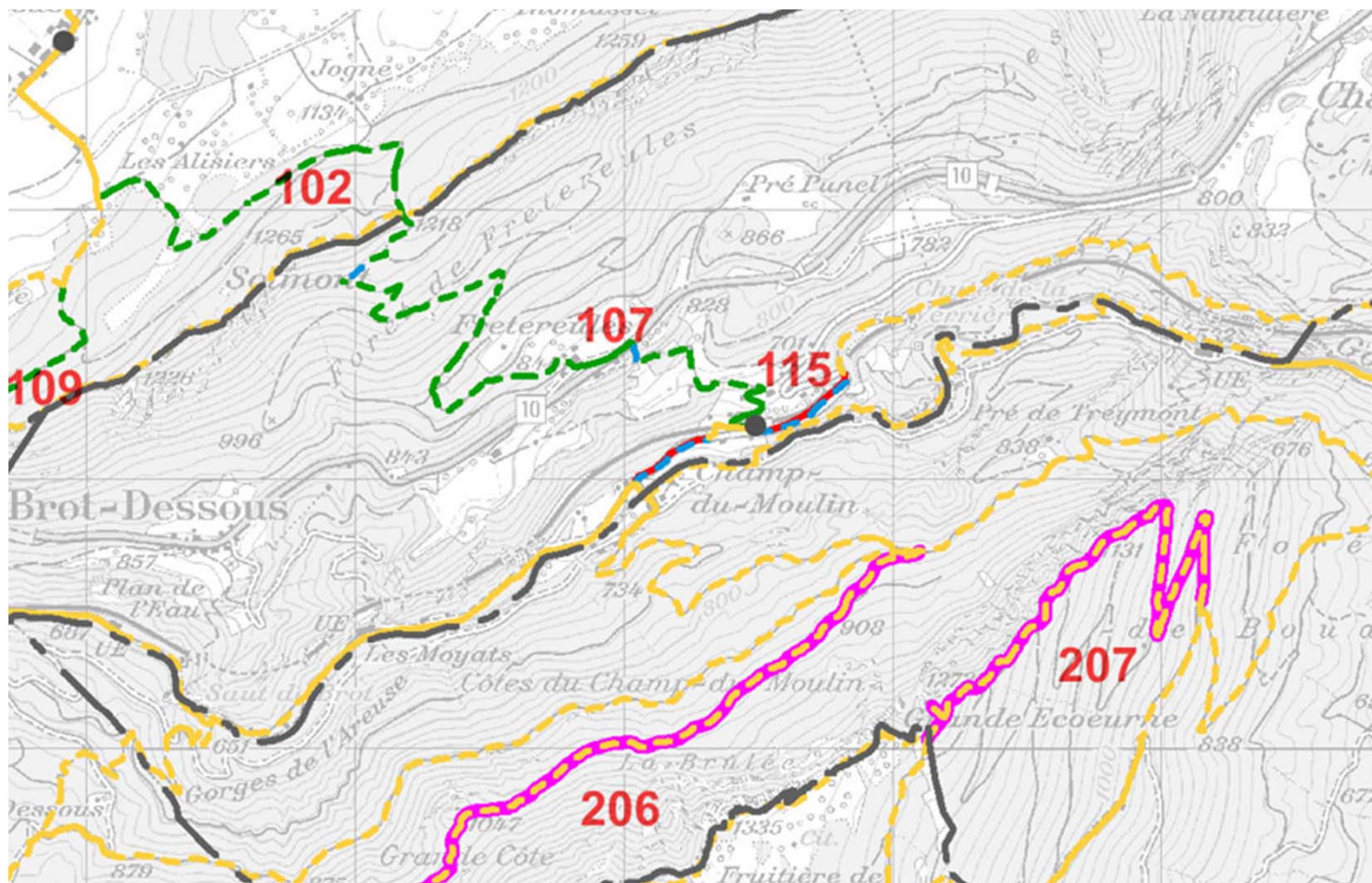


# Principaux types de mesures

- Balisage de chemins existants en chemins pédestres
- Changement de balisage en chemin de randonnée de montagne
- Création de nouveaux tronçons de chemins - suppressions de tronçons
- Création de cheminements piétonniers sur accotements routiers (banquettes)
- Assainissement de traversées dangereuses de RC (signalisation, adaptation de la vitesse ou de la géométrie, talutage, etc.)



# Exemple : Champ du Moulin



# Fiches de mesures: contenu

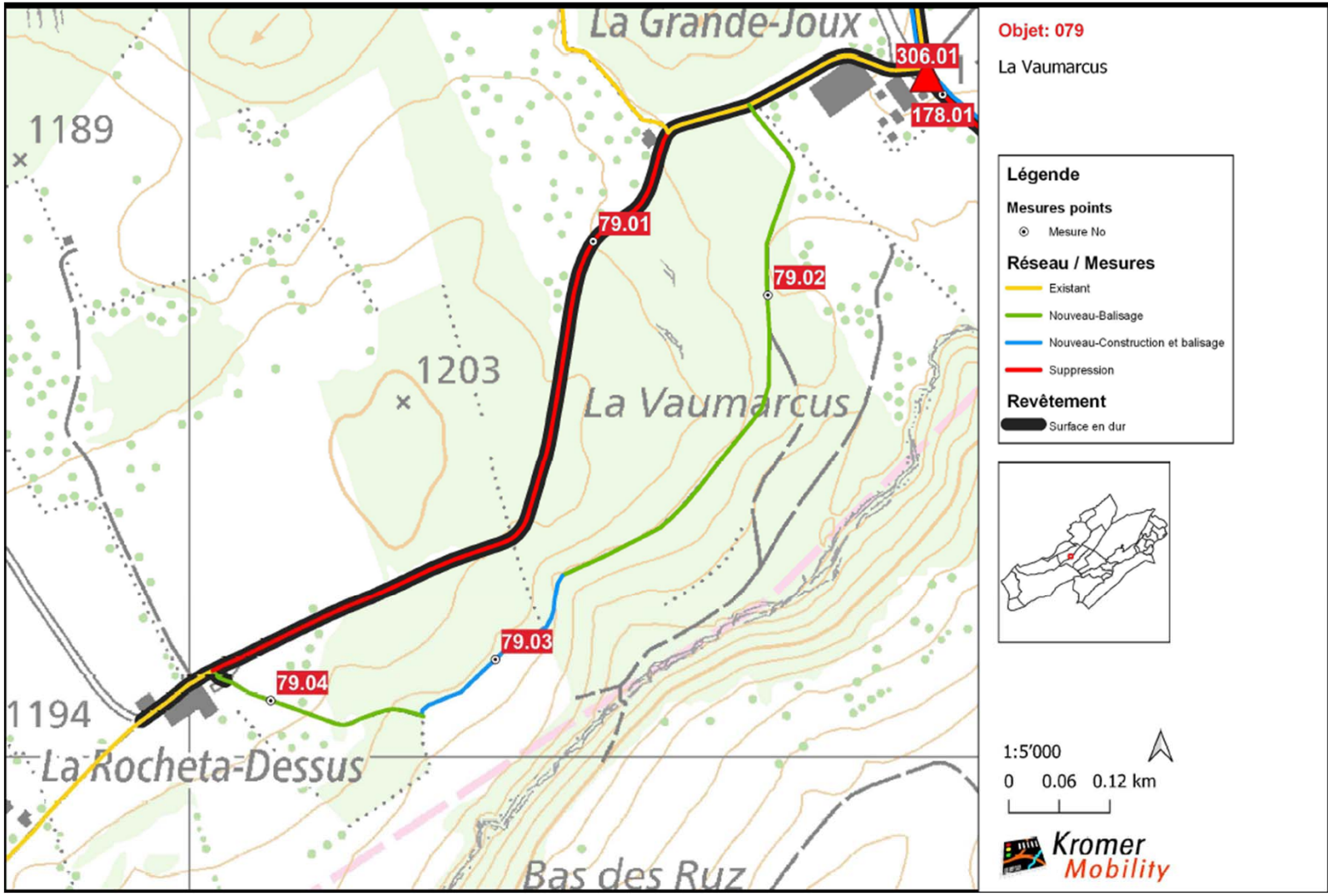


## Objet-No: 079 La Vaumarcus

Commune(s) La Chaux-du-Milieu  
 But de la mesure Diminution du revêtement en dur.  
 Description Suppression d'un tronçon et ajout d'un tronçon entre La Grande-Joux et La Rocheta-Dessus.

Amélioration sécurité	Changement balisage en chemin de montagne	Urgence	2
Diminution du revêtement en dur oui		Coûts	2
Amélioration interconnexion		Faisabilité	2
Amélioration attractivité		Priorité	2

No	Mesure	Longueur (m)	Coordonnées
79.01	Suppression	924	2'544'480/1'205'61
79.02	Nouveau - Balisage	701	2'544'688/1'205'54
79.03	Nouveau - Construction et balisage	255	2'544'364/1'205'11
79.04	Nouveau - Balisage	270	2'544'097/1'205'06

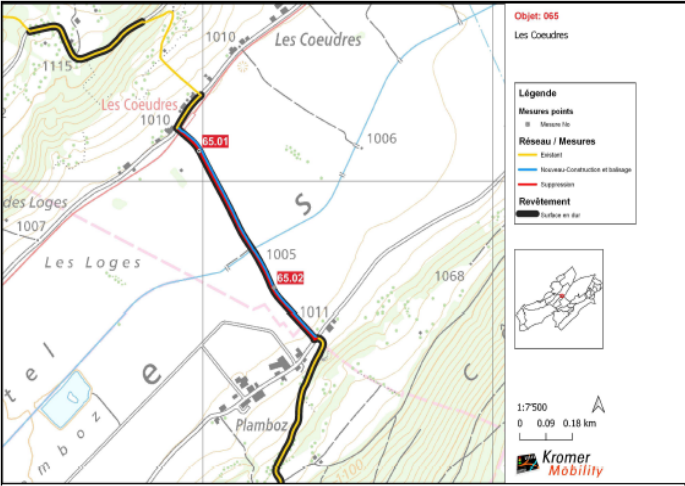


**Objet-No: 065 Les Coeudres**

Commune(s) Brot-Plamboz; La Sagne  
 But de la mesure Amélioration de la sécurité et diminution du revêtement en dur.  
 Description Création d'une banquette.

Amélioration sécurité	oui	Changement balisage en chemin de montagne	Urgence	1
Diminution du revêtement en dur	oui		Coûts	3
Amélioration interconnexion			Faisabilité	3
Amélioration attractivité			Priorité	1

No	Mesure	Longueur (m)	Coordonnées
65.01	Suppression	857	2°54'986/1'208'09
65.02	Nouveau - Construction et balisage	854	2°55'0'245/1'207'64

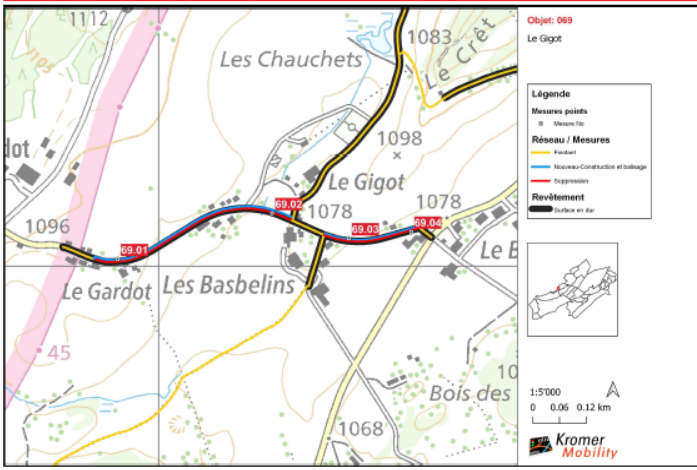


**Objet-No: 069 Le Gigot**

Commune(s) Le Cerneux-Péquignot  
 But de la mesure Amélioration de la sécurité et diminution du revêtement en dur.  
 Description Création de deux banquettes. En lien avec le plan directeur communal des chemins pour piétons.

Amélioration sécurité	oui	Changement balisage en chemin de montagne	Urgence	1
Diminution du revêtement en dur	oui		Coûts	3
Amélioration interconnexion			Faisabilité	3
Amélioration attractivité			Priorité	1

No	Mesure	Longueur (m)	Coordonnées
69.01	Nouveau - Construction et balisage	489	2°53'908/1'207'01
69.02	Suppression	483	2°54'0'256/1'207'12
69.03	Nouveau - Construction et balisage	224	2°54'0'429/1'207'06
69.04	Suppression	221	2°54'0'570/1'207'07

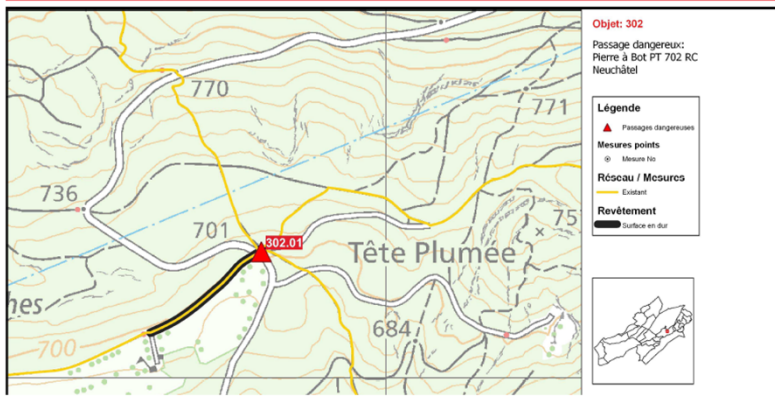


**Objet-No: 302 Passage dangereux: Pierre à Bot PT 702 RC Neuchâtel**

Commune(s) Neuchâtel  
 But de la mesure Amélioration de la sécurité.  
 Description Désamorçage d'un passage dangereux pour les piétons

Amélioration sécurité	oui	Changement balisage en chemin de montagne	Urgence	1
Diminution du revêtement en dur			Coûts	4
Amélioration interconnexion			Faisabilité	3
Amélioration attractivité			Priorité	1

No	Mesure	Longueur (m)	Coordonnées
302.01	Passage dangereux à sécuriser		2°56'0'750/1'206'25



# Qu'est-ce qui va changer ?

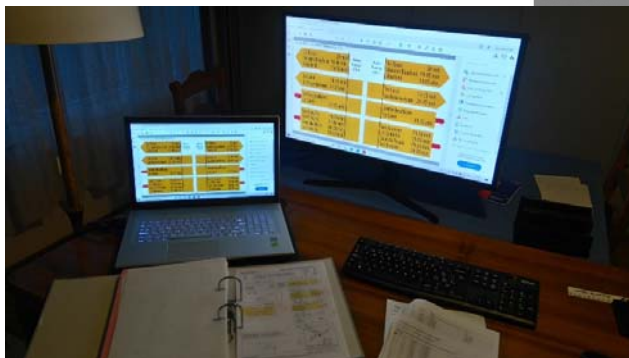
**85% du réseau est stable**

**15% est à modifier**, à savoir:

- 97 km à supprimer
- 168 km planifiés dont :
  - 128 km nouveau balisage sur ouvrages déjà existants
  - 40 km construction et nouveau balisage
- + 5% de revêtements naturels (passage de 62% à 67%)
- + 69 km de sentiers
- + 25 km de chemins de montagne (rouge/blanc)



# L'avenir de la gestion du réseau et du balisage : l'application métier MD





Laurent Favre, Conseiller d'Etat (DDTE)

Conclusions



# Calendrier

- **Pré-consultation** (communes, partis, associations, services cantonaux) en 2017-2019
- Consultation officielle (octobre - décembre 2021)
- Prise en compte des retours - Finalisation du dossier
- Adoption par le CE (mai 2022)
- Publication sur le site internet (été 2022)
- Demande de crédit au Grand-Conseil concernant la mise en œuvre (automne 2022)
- Réalisation (dès 2023)

# Aspects financiers

Les coûts sont entièrement assumés par le canton en ce qui concerne la réalisation. Ils comprennent des travaux de :

- Balisage – débaisage
- Réfection et création de chemins
- Réalisation de banquettes

L'évaluation financière sera effectuée après la consultation, en vue d'une demande de crédit au Grand Conseil fin 2022.

Les communes ont la charge d'entretien. NeuchâtelRando entretient le balisage (subvention annuelle)



# Merci de votre attention

Crédits photographiques :

Neuchâtel Rando : 3, 5, 6, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 19, 20, 22 à 36, 41, 42, 46, 47

Urbaplan : 4 / Tourisme Neuchâtelois : 51 / SAT : divers